

RECEPISSE N° 2008- 0709 /MATD/SG/DGLPAP/DOASOC

- Objet:
- Déclaration d'existence
  - Déclaration de modification dans les textes constitutifs
  - Déclaration de changement dans la composition de l'organe dirigeant

Référence: Loi n°10/92/ADP du 15 décembre 1992, portant liberté d'association

Dénomination de l'association

**"SOS/SECOURS A L'ENFANCE DU FASO"**

*en abrégé SOS/S.E.F.*

Siège de l'association

**Ouagadougou, Province du Kadiogo**

Il est ci-dessous donné et rappelé respectivement :

- l'objet de l'association ainsi que les noms et adresses des membres de son organe dirigeant ;
- des dispositions de la Loi n°10/92/ADP du 15 décembre 1992 ;
- l'obligation d'insertion d'un extrait du présent récépissé au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 30 OCT 2008



Le Ministre de l'Administration  
Territoriale et de la Décentralisation

*[Signature]*  
**Clément P. SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre National